

AGGLOMÉRATION DE BOURG MOBILITÉ

Le covoiturage périurbain a-t-il sa place à Bourg ?



■ L'aire d'Attignat, au bord de la D975, présente tous les critères d'une bonne aire de covoiturage. Elle propose cinq places de parking à proximité d'un axe routier très passant. (Trop) proche du centre de Bourg, elle est peu fréquentée. Photo J.-P. BALFIN

Tendance le covoiturage ? Oui, si l'on en juge les millions d'utilisateurs d'une célèbre plateforme communautaire. Reste que ce moyen de se déplacer est privilégié sur de longues distances. Au quotidien, et cela se vérifie à Bourg, la donne n'est pas la même.

Fléchage, panneaux réglementaires, marquages au sol, une vingtaine d'aires de covoiturage communales ont vu le jour dans la périphérie de Bourg ces quatre dernières années. La matérialisation de ces aires découle d'une volonté des collectivités locales. Leur souhait ? Proposer un servi-

ce nouveau et tendance à leurs administrés et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur le papier, l'initiative a de quoi séduire. Dans la pratique, en revanche, la mayonnaise a du mal à prendre.

Huit aires sur vingt sont fréquentées régulièrement

Selon une étude menée par le collectif Autos-bus, constitué d'une dizaine d'habitants de la banlieue de Bourg, sur les 20 aires de covoiturage de l'agglomération, huit, seulement, sont fréquentées régulièrement.

Le collectif Autos-bus veut inventer un mode de déplacements nouveau

Pas facile de trouver une alternative à l'utilisation individuelle de la voiture, surtout sur des petits trajets. Le collectif Autos-bus essaye pourtant de résoudre cette équation. « On sait par expérience que le covoiturage « courtes distances » ne marche pas. On le constate à Bourg. Il y a des aires qui fonctionnent, d'autres pas du tout. Il faut inventer quelque chose de nouveau », soutient Jacques Toulemonde, porte-parole du groupe de réflexion. Le collectif se veut force de proposition et des idées émergent, comme le « covoiturage instantané », un savant mélange de transports en commun et de covoiturage, impliquant des lignes, des arrêts et des aires mixtes. Utopique ? « Il ne s'agit pas de transporter toute la population. Aujourd'hui, il y a des gens qui veulent moins utiliser leur voiture et ils ne le peuvent pas. Il faut que l'on arrive à passer du rêve à la réalité. Il ne faut pas oublier qu'il existe aussi des enjeux pour notre planète », répond Jacques Toulemonde aux sceptiques.

101 C'est le nombre de trajets proposés à destination de Bourg-en-Bresse sur le site internet de covoiturage de la Région : www.covoitoura.eu entre le mois de mars et le 12 octobre 2016.

Guillaume Fauvet, vice-président à la mobilité à Bourg-en-Bresse Agglomération le concède : « Par rapport à la taille de l'agglomération, le potentiel de développement de ce mode de déplacement est relativement limité. » Et l' élu d'argumenter : « Pour que le covoiturage fonctionne, il faut qu'il génère plus d'avantages que de contraintes. Sur les itinéraires courts, comme c'est le cas à l'échelle de l'agglomération, ce n'est pas évident. Il existe pourtant sur le territoire un potentiel à exploiter. » Les allers-retours en partance ou en direction de la ville centre sont nombreux. Adeline Brunet, directrice de Cap3B, confirme, chiffres à l'appui : « À l'échelle du territoire, 70 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence. 80 % d'entre eux se rendent au boulot en voiture. » Reste à convaincre tous ces « autosolistes » de l'intérêt de covoiturer, ou tout simplement à inventer un nouveau mode de déplacement collaboratif.

Pierre-Yves Royet
pierre Yves.royet@leprogres.fr